

Jour	Date	Heures		Evénements	Lieu	Participants annoncés par les organisateurs
		Début	Fin			
Vendredi	09.11.2018	17h	18h	Commémoration du 9.11.1932	Parvis d'Uni-Mail	80-120
Vendredi	09.11.2018	15h15	21h	Nuit du conte	Place des Grottes maison Verte	0050
Samedi	10.11.2018	10h	18h30	Caves ouverte de Peissy	Peissy	1000
Samedi	10.11.2018	13h	16h	Rassemblement contre la dictature au Cameroun	Nations A	0050
Samedi	10.11.2018	13h	17h	56e Omnium Genevois de Cyclo-cross et VTT	Vallon des Vaulx	100-300
Samedi	10.11.2018	11h	16h	Soupe à la Courge 2018	Route de Choulex 113	50
Dimanche	11.11.2018	9h	15h	Centenaire des souvenirs de l'Armistice	Rue Imbert-Galloix . Rue Jean-Sénébier	100
Dimanche	11.11.2018	9h	12h	Cérémonie de Mon Repos	Quai du Mont-Blanc, quai Wilson, parc Mon-Repos	300-500
Lundi	12.11.2018	13h	18h	Rassemblement de soutien à Ocalan	Nations B	20
Lundi	12.11.2018	11h	19h	Patinoire saisonnière des Bastions jusqu'au 03.03.2019	Parc des Bastions	50
Mardi	13.11.2018	13h	18h	Rassemblement de soutien à Ocalan	Nations B	20
Mardi	13.11.2018	17h	19h	Protestation contre le Conseil-Municipal	OMM	20
Mercredi	14.11.2018	12h	14h	Rassemblement contre la surveillance des assurés	Philibert-Berthelier	10
Mercredi	14.11.2018	13h	18h	Rassemblement de soutien à Ocalan	Nations B	20

Ce tableau rassemble les annonces préalables de manifestations selon la LMDPu. Elles pourraient faire l'objet d'un bulletin particulier en cas de non-respect des devoirs de l'organisateur ou de l'apparition d'une manifestation non autorisée.

Loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10 (LMDPu) du 26 juin 2008)

Art. 2 Définition : on entend par manifestation au sens de la présente loi tout rassemblement, cortège, défilé ou autre réunion sur le domaine public.

Art. 3 Principe de l'autorisation : l'organisation d'une manifestation sur le domaine public est soumise à une autorisation délivrée par le département de la sécurité et de l'économie.